

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Souvenirs d'un "landsturmien"  
**Autor:** X.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197671>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER**  
 PALUD, 24, LAUSANNE  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Mier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 4<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**AVIS. — Les nouveaux abonnés à dater du 1<sup>er</sup> octobre prochain, recevront GRATUITEMENT le journal D'ICI AU 30 SEPTEMBRE.**

## Souvenirs d'un « landsturmien ».

En lisant l'autre jour, dans les journaux, le tableau des cours du landsturm, pour cette année, je repensai à mon passage dans ce corps, lors de sa création.

Hélas oui, j'ai été « landsturmien » ; j'ai fait le coup de fusil — pour rire — tout comme un vrai soldat. Oh ! je dois l'avouer, ça n'a pas duré longtemps ; j'avais peu de dispositions pour le métier des armes.

Comment je fus incorporé dans le landsturm : c'est bien simple.

A vingt ans, je passai « à la visite », ainsi que le doit, de par la loi, tout citoyen suisse.

Je fus réformé, n'ayant pas la taille exigée. Je m'en consolai facilement.

Enrôlé dans le « bataillon du receveur », je n'ai jamais failli à ses ordres de marche et n'ai jamais murmuré contre la taxe qu'on m'imposa. Tout d'abord, je trouvai la note un peu salée, mais, comme on m'assura qu'il m'en eût coûté davantage si j'avais dû faire le service, je ne dis rien.

Je me croyais donc en règle avec mon pays et à jamais tranquille. Bernique !

Tout à coup, sans raison apparente, le Conseil fédéral ne se mit-il pas en tête de faire surgir devant les Chambres le spectre de la guerre, de pousser le cri de la patrie en danger. Ça prend toujours.

C'est un danger qui revient à peu près chaque année et qui n'effraie plus que les contribuables. Il ne se manifeste guère qu'au palais fédéral et se dissipe aussitôt après le vote du budget.

L'effectif de notre armée était, paraît-il, insuffisant. Il fallait l'augmenter à tout prix.

On avisa qu'en écrémant le bataillon du receveur — tous ces citoyens de second choix — on pourrait former un corps auxiliaire encore respectable.

Que voulez-vous, on prend ce qu'on a.

Un beau jour, tous les hommes ne faisant pas de service militaire et qui n'avaient pas passé la limite d'âge étaient invités, par des affiches aux couleurs cantonales, à se présenter devant une commission de recensement. Il s'agissait de la création du landsturm.

Je me présentai. J'indiquai mon nom, mes prénoms, ceux de mon père, l'année et le lieu de ma naissance, le lieu de mon domicile, ma profession...

« Dans quel corps faut-il vous inscrire, me demanda-t-on : dans les fusiliers, dans l'artillerie, dans les vélocipédistes, dans l'administration ? »

— Dans les fusiliers, répondis-je sans hésitation.

Pourquoi répondis-je cela ? Je n'en sais trop rien.

— Avez-vous un fusil à la maison ? me demanda-t-on encore.

— Oui.  
 C'était le fusil de mon père.  
 — Avez-vous déjà tiré ?  
 — Oui.

J'avais tiré autrefois dans le corps des cadets ; chez des amis, avec un flobert ; un coup ou deux au stand, avec le martini de mon père. Les cibles n'en avaient jamais eu de témoignage, mais cela ne signifiait rien ; on ne m'en demandait pas autant.

— Cela suffit. Vous pouvez vous retirer.

Je me retirai. « Allons, me dis-je, voilà qui est fait. Maintenant, pourvu qu'on ne nous dérange plus. »

— Soyez sans crainte, me dit quelqu'un, le landsturm ne sera jamais appelé. On l'a institué tout simplement pour avoir l'occasion de faire un contrôle des contribuables à l'impôt militaire.

— A la bonne heure, fis-je, rassuré ; j'aime mieux ça.

Quelques semaines plus tard, on me renvoya mon livret de service, dans lequel je lus, non sans une certaine fierté : « Landsturm, fusiliers, bataillon 7, 1<sup>re</sup> compagnie. » J'entonnai, tout glorieux :

Ah ! quel plaisir d'être soldat !

On sert...

... Je m'arrêtai là, car, pour le moment, je ne servais rien et j'avais le sentiment que je ne servais peut-être jamais mon pays de cette façon-là. Il est fort heureusement d'autres façons de le servir, tout aussi honorables.

Mais enfin j'étais soldat et, dès lors, lorsque j'entendais parler de militaire, je ne manquais jamais de me mêler à la conversation — avec prudence toutefois — et de dire que j'étais de la une du 7 ; je me gardais bien d'ajouter : « du landsturm ».

Parfois, je tombais mal, par exemple. Il se trouvait dans les personnes présentes un soldat de la une du 7 de l'élite ou de la landwehr, qui s'écriait :

« Ah ! vous êtes de la une du 7 ? Bravo ! touchez là ! Mais, il n'y a pas longtemps que vous en êtes ; je ne vous ai jamais vu ? »

— ... Non... non... il n'y a pas longtemps... Mais, dites-moi, quelle chaleur — ou quel froid — il fait ces jours....

— Oh oui !... Alors, vous faites le rassemblement ; on se verra ?..

— Oui... oui... sans doute je ferai le rassemblement — en civil, fort probablement, pensais-je à part moi. — On se verra... A la vôtre !..

Je dormais sur mes deux oreilles depuis une année ou deux, fier de mon titre de « fusilier », quand, soudain, retentit l'appel aux armes.

On mobilisait le landsturm armé. Il ne suffisait pas de l'avoir constitué : il s'agissait de l'équiper, maintenant.

On était en hiver, au mois de février. Le rendez-vous était sur la place de la caserne à huit heures précises du matin.

C'était vraiment un peu fort. Il allait falloir se lever au moins une heure plus tôt que d'habitude et par le froid, encore.

Pourquoi donc m'étais-je enrôlé dans ces maudits fusiliers ! Si j'avais choisi l'administration, on m'aurait sans doute laissé tranquille. Comme dit la chanson :

On n'est pas dérangé dans l'Administration !..

Mais il n'y avait pas à récriminer. On ne discute pas avec les ordres militaires.

« Allons, soldat de la une du 7, à droite, droite, arche. En route pour la caserne. »

X.

(A suivre.)

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle qui va suivre sous le titre : *Les vierges du Nidwald*. Elle nous rappelle un des plus émouvants épisodes de l'invasion française en Suisse, en 1798.

## Les vierges du Nidwald.

Qu'elle est pittoresque, le soir, la vieille citerne du village ! Autour d'elle viennent se ranger les habitants de la vallée ; les uns y puisent l'eau pure dont leur ménage a besoin ; les autres, groupés ça et là, devisent gaiement ; au fond, dans les sentiers escarpés de la montagne, descendent de longs troupeaux de chèvres. Ce n'est partout que bruits de clochettes, que cris de bergers, que rires d'enfants.

Seule, une jeune fille, assise à l'écart, semble ne pas partager la joie commune. Elle regarde les glaces du Pilate qui blanchissent au loin, le lac de Lucerne qui brille dans le vallon, les prairies qui se déroulent du haut de la colline. Mais ses yeux bleus sont distraits, et sa main mignonne, de temps à autre, passe sur son beau front, comme pour y effacer de sombres pensées. Marie pourtant est la plus jolie fille, non seulement de Stanz, mais encore de tout l'Unterwald ; Marie pourtant épouse demain le plus riche berger du pays. Soudain, une main espiègle, en la frappant sur l'épaule, l'a arrachée de sa rêverie. Surprise, elle s'est levée, puis aussitôt s'est rassise en disant :

— Gare... gare, Rose...

— Je gage que vous m'avez prise pour votre fiancé, a répondu une gentille petite montagnarde en s'asseyant près de Marie.

— Georges ! il est trop occupé à élever des parapets, du côté de la chapelle Saint-Jacques, pour venir ici.

— On craint donc une seconde attaque des Français ?

— Leur intention est de nous enlever notre liberté et notre religion. Tant qu'ils n'auront pas réussi, ils ne nous laisseront pas tranquilles.

— Cependant, nous les avons assez bien repoussés à Stanzstad, pour leur faire perdre l'envie de s'attaquer plus longtemps à nous.

— Bah ! nos frontières sont ouvertes... ils les tiennent déjà.... Ils sont soldats de profession... nous, nous ne sommes que de pauvres pâtres... Ils ont des armes... nous, nous en manquons...

— Deux cents chasseurs de Schwyz nous ont rejoint ce matin, à travers les rochers. Si nos frères résistaient encore quelque temps, tous les montagnards des Alpes pourraient venir les renforcer.

— Oui, mais, en attendant, nos forces s'épuisent. Les Français sont nombreux ; un homme de plus ou de moins leur importe peu... Quant à nous, c'est différent. Si le général Schauenbourg tentait une attaque générale, le Bas-Unterwald serait perdu.

— Oh ! alors...

— Alors...

En répétant ce mot, Marie releva rapidement sa